

La Chambre d'agriculture accompagne l'installation et la transmission

En 2018, la Chambre d'agriculture du Gers a accompagné 90 % des demandes d'aides à l'installation déposées sur le département. 1/3 des porteurs de projet accompagnés s'inscrivaient hors cadre familial : issu du milieu agricole mais sans reprise d'exploitation familiale, ou issu d'un milieu non agricole. 90 % se sont installés à titre principal.

Afin de permettre la transmission des exploitations, la Chambre d'agriculture anime le Répertoire Départ Installation dont l'objectif est de mettre en relation des cédants avec des repreneurs hors cadre familial. Elle a également organisé en 2018, 4 rencontres de la transmission pour permettre à tout agriculteur de s'informer sur les étapes de la cessation et de la transmission : les prochaines rencontres auront lieu les 29 janvier et 7 février prochains.

• Bâtir un projet solide !

Les conseillers d'entreprise de la Chambre d'agriculture, vous accompagnent dans la finalisation de votre projet d'installation et la constitution de vos dossiers de demande d'aides.

• Pack croissance

Les conseillers d'entreprise de la Chambre d'agriculture sont labellisés pour le suivi post installation. Avec l'appui des conseillers de nos services techniques, ils vous accompagnent sur les 4 premières années qui suivent votre installation : prendre du recul sur la mise en œuvre de votre projet, identifier les facteurs de progrès, faciliter vos démarches administratives...

SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS
PROagri
INSTALLATION

Le Répertoire Départ Installation



Exploitations agricoles : rechercher, s'associer, transmettre

Je recherche une exploitation Je cède une exploitation / Je recherche un associé

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Pôle conseil d'entreprise - Tél. 05.62.61.77.13

Les rencontres de la transmission

Pourquoi arrêter une affaire qui marche, quand certains peuvent continuer à la développer ?

La Quinzaine de la transmission

Entreprendre, c'est aussi transmettre. Préparez-vous !

Les rendez-vous à ne pas manquer

✓ **Mardi 29 janvier**
9 H 30 à 12 H 30
Mairie
16 place de l'Eglise - Riscle

✓ **Judi 7 février**
9 H 30 à 12 H 30
Communauté de Communes
1 place Carnot - Seissan

Vous vous interrogez sur la cessation d'activité et la transmission de votre exploitation agricole ?

Des réponses à vos questions :

- Connaître les conditions de votre prise de retraite (montant, démarches et maintien d'activité)
- Transmettre votre exploitation
- Trouver un repreneur
- Les étapes et les démarches de la cessation d'activité

Quinzaine de la Transmission

www.gers.chambre-agriculture.fr

CONTACT et INSCRIPTION

Chambre d'Agriculture du Gers
Conseil d'entreprise
ca32_technique@gers.chambagri.fr
05 62 61 77 13



Financé par



En partenariat avec

